

Conseil Municipal 17 septembre 2024

Présents : Marjorie Dumontoy, Camille Tramard, Jacques Duplessis, Jean-Pierre Guillemain, Hector Abitbol, Juliette Grolée (arrivée à 19h05), Florent Maurin et Julien Paillart

Absents : Cyrille Léger et Laetitia Chocat-Payet (Pouvoir à Camille Tramard)

Secrétaires de séance : Florent Maurin et Julien Paillart

Début séance : 18:30

1. Approbation du Compte Rendu de la séance du 29 Mai 2024

Le compte rendu de la séance du 29 mai 2024 est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

2. Demande de fond de concours auprès de la Communauté du Clunisois.

Madame le Maire propose au Conseil de financer le tracteur en utilisant les fonds de concours disponibles à la Communauté du Clunisois.

Madame Le Maire propose de faire une demande de fond de 10 000 euros correspondant à 50% de ce que coûte le nouveau tracteur à la commune. Cette demande portera sur les fonds abondés au Fonds de concours en 2021.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité des présents et représentés.

3. Demande de subvention au titre du Dossier ENVI

Florent Maurin et Julien Paillart rappellent le contexte de cette demande de subvention. La subvention participera au financement des travaux d'aménagement du bourg.

Ces travaux visent à favoriser le vivre-ensemble dans le bourg, à améliorer la sécurité des usagers de la route, et à participer à l'embellissement du village.

- Montant estimé des travaux : 56 000 euros HT
- Montant de la subvention demandée dans le cadre du dispositif ENVI : 39 200 euros HT (70% des prestations admissibles)
- Autre subvention : 5 600 euros
- Autofinancement : 11 200 euros

La demande de subvention a été votée à l'unanimité des présents et représentés.

4. Réfection des routes

L'Impasse des Sarazines et l'impasse des Curtils ont fait l'objet d'une rénovation en septembre 2024 pour un budget de 7 997,60 euros HT.

Des demandes de devis et recherches des subventions sont en cours pour la réfection des tronçons de route suivants :

- La Route de la Chaume 800 m depuis la RD :
- La traversée Chevagny : de la Tour jusqu'au virage de sortie de centre-hameau

5. Révision tarifs de location de la salle communale :

Le Conseil a voté, à l'unanimité des présents et représentés, la révision des tarifs de location de la salle communale.

Les tarifs sont présentés sur le site internet de la commune, et s'appliqueront pour toute nouvelle réservation déposée à partir du 18/09/2024.

Période	Durée de la location	Résidents de Lournand	Non-résidents de Lournand
Du 01/05 au 30/09	24h	90€	125€
	48h	125€	170€
Du 01/10 au 30/04	24h	105€	140€
	48h	155€	200€

La location de la salle reste gratuite pour les associations de la commune.
Le règlement pour l'usage de la salle sera mis à jour ultérieurement.

6. Réparation du mur de soutènement de la route à Chevagny

Des devis sont en cours pour la réfection du mur de soutènement de la route de Chevagny. En attendant la réalisation des travaux de réparation, la décision est prise de mettre en place une signalétique temporaire visant à réduire la chaussée et ainsi limiter le trafic et les charges au droit du mur.

7. Achats prévus pour la salle communale

Un certain nombre de chaises vont être remplacées.
Des cendriers et une poubelle extérieure seront également installés devant la salle.

8. Numéros de rue

Madame Le Maire rappelle que la commune a en sa possession des plaques de numéros que certains riverains ne sont pas venus récupérer. Un appel à les récupérer va être publié sur le site Internet de la mairie.

Une mise à jour sera également faite afin de recenser les besoins pour les nouveaux habitants, ou suite à des modifications de parcelles.

Toute personne souhaitant un numéro de rue est donc priée de se faire connaître en mairie.

9. Agents communaux

Madame Le Maire rappelle que les horaires d'ouverture au public de la mairie sont les suivants :

- **Mardi Après-midi de 14h00 à 18h00**
- **Vendredi Après-midi de 14h00 à 18h00**

Il est demandé à tous les habitants de bien vouloir respecter ces plages horaires.

Les habitants peuvent également rencontrer les élus sur RDV à d'autres créneaux horaires.

Durant la période estivale, un agent communal a été recruté en CDD pour une « période d'essai » pendant 2 mois.

Camille Tramard et Jacques Duplessis font le point avec cet agent pour confirmer sa disponibilité pour un contrat de 28h/semaine à compter de Janvier 2025.

10. Panneau Pocket

La commune a adhéré, via la ComCom, à l'application Panneau Pocket.

Il s'agit d'un média de communication pour la commune. Cela permettra à chaque personne ayant téléchargé l'application d'avoir accès à des informations utiles qui concerne notre commune.

De plus amples infos seront prochainement diffusées.

11. Coupes ONF

Jacques Duplessis et Jean-Pierre Guillemain vont rencontrer rapidement Stéphane Carrusca, de l'ONF, pour déterminer les parcelles proposées à l'affouage cette année.

12. Questions diverses

- La Commission Finances se réunira le mercredi 16/10 à 19h00
- **Suite à l'utilisation répétée du point de collecte des ordures des Pendaines par des personnes extérieures à la commune, pratique conduisant à la saturation régulière de celui-ci, un devis va être demandé pour la fermeture et mise sous clef dudit point de collecte. D'autres solutions sont en cours de réflexion (en partenariat avec le SIRTOM). Il est demandé aux habitants de bien vouloir respecter leur point de collecte initial.**
- Le pont sur la Grosne au niveau de la Chapelle de Cotte n'est plus aux normes de sécurité – des garde-corps doivent y être installés prochainement.



- Plusieurs plaintes ont été déposées en Mairie au sujet de nuisances provoquées par des chiens. Les propriétaires concernés ont reçu un courrier à ce sujet, pour leur rappeler leurs droits et devoirs en la matière et les mettre en demeure de prendre les mesures nécessaires pour faire cesser les nuisances sonores.
- Des habitants souhaitent que le planing des chasses sur le territoire communal soit rendu public et diffusé, par exemple, sur le site internet de la commune. Madame Le Maire se propose de prendre contact avec le Président de la société de Chasse de Lournand pour récupérer ce planing.
- L'association Balad'Café a signalé avoir touché 800€ au titre de la subvention municipale, au lieu des 600€ qui lui avaient été attribués par délibéré du conseil. La situation est en cours de régulation.
- M. Vignaud, de Chevagny, demande à ce que la mairie interdise le stationnement sur un terrain portant sur le mur de sa grange, car il redoute que le poids ne provoque un éboulement. Un dispositif va être mis en place pour décourager le stationnement de véhicules lourds à cet endroit.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.